Le Journal de Teyran
Novembre 2013 - # 137
www.ville-teyran.fr

TEYRANNAISE DES ARTS

16/17 NOVEMBRE 2013

GYMNASE
J-P BEUZON

Organisée par la commission Culture

- Exposition
  - Sculptures
  - Peintures
  - Photos
- Soirée théâtrale

Invités d'honneurs :
M. DE PUYSEGUR (sculpteur)
M. LE JUNTER (peintre)

9 *Vie municipale*
Commission culture
Teyrannaise des Arts

14 *À travers le village*
Téléthon

17 *Vie associative*
Teyran nature
et village

Teyran
GRANDEUR NATURE

sommaire

Biscan Pas

Bridge club

Les diablotins

Vie municipale

Procès-verbal 4
C.C.A.S. 8
Cérémonie du 11 novembre 2013 9
Commission culture 9
Commission environnement 11
Commission commerce 13

À travers le village

Téléthon 14
Changement de propriétaire 16
Nous avons la joie d'accueillir parmi nous 16
Commission communication 16

Vie associative

Latino Dance 34 17
Teyran Nature et Village 17
Teyran Bike 34 18
Radio-club de Teyran 18
Bridge club de Teyran 19
ASP Teyran 19
Association des philatélistes et collectionneurs 19
MJC Teyran 20
Biscan PAS 21
Paroisse 22
Les diablotins 22
Tambourin Club de Teyran 23
Volley-ball 23
Centre de Loisirs de Teyran 24
Théâtre krypton bleu 24
Handball Club de Teyran 25
Diane Teyrannaise 25
L'amicale des Teyrannais d'Aujourd'hui et de Demain 26
Boule joyeuse teyrannaise 27

édito

Je voudrais corriger l'article paru dans le journal de TNV de septembre à propos de Teyran et l'agglomération urbaine de Montpellier.

Tout le monde peut voir en regardant la carte du Plan Local d'Urbanisme (PLU) votée en 2010 et la carte du Plan d'Occupation des Sols (POS) votée en janvier 1991 que mon équipe a préservé au nord, à l'est et l'ouest, une belle zone boisée classée et tout au sud une grande zone agricole nous séparant des communes de Jacou et de Le Crès.

Le zonage initialement prévu au nord pour une éventuelle carrière a été retirée en accord avec le SCOT dès le début du processus.

En ouvrant une nouvelle zone OAU en continuité du bâti du village et en repassant en agricole la zone qui était à urbaniser dans le POS à l'ouest de la route de Prades, nous renforçons la zone agricole en périphérie.

Tous les agriculteurs ou porteurs de projets agricoles ont été réunis en cours d'élaboration de PLU et toutes leurs demandes ont été satisfaites (deux terrains sont passés en agricole à leur demande à la Mouline et à Malerives).

Oser dire qu'une maison teyrannaise est à moins de 150 mètres des dernières maisons de la Draye, comme si c'était de notre faute, relève d'une mauvaise foi incroyable ! Cette maison que l'on peut voir sur la photographie du journal de TNV a été construite et habitée en 1900 ! Je vous laisse apprécier.

J'ai déjà abordé ce problème de soi-disant continuité entre les communes dans mes éditoriaux de mars et avril de cette année mais puisqu'il le faut, je le répète une fois de plus :

la soi-disant continuité trouvée par la Préfecture se situerait entre le bâtiment du Mas du Pont servant à faire les grillades situé sur Le Crès et un hangar agricole non fermé (abri pour le foin) situé sur Teyran, au-delà du Salaison dans une zone agricole où l'on n'a pas le droit de bâtir (197 mètres entre les deux points les plus proches). C'est pourquoi nous avons décidé d'aller au Tribunal Administratif, après avoir déposé un recours gracieux auprès de la Préfecture. Nous attendons le jugement sur le fond mais j'espérais que tous les Teyrannais seraient solidaires de la municipalité sur cette affaire qui nous concerne tous (nous payons à présent 37 000 € par an de pénalité suite à l'intégration erronée dans la zone urbaine de Montpellier).

Comme déjà écrit dans mon éditorial de juillet, nous avons très peu ouvert à l'urbanisation lors des treize dernières années (5,7 ha), certains nous reprochant un vieillissement de la population en ayant freiné l'urbanisation !!

De fait, nous poursuivons une croissance modérée comme prévu dans nos programmes de 2001 et 2008. Nous sommes en phase avec les études du PLU reprises dans le SCOT du Grand Pic Saint Loup.

A propos de la ZAC, nous avons envoyé le cahier des charges aux sept entreprises candidates. Nous devrions sélectionner l'aménageur à la fin de l'année.

L'enquête publique pour la modification du PLU va démarrer prochainement en vue d'intégrer les deux nouveaux terrains dans le périmètre de la ZAC et en vue de prévoir le retour en zone agricole de la zone OAU à l'ouest de la route de Prades.

Votre Maire,
Jean-Pierre MOLLET

Vie municipale

GRANDEUR NATURE

Procès-verbal

du Conseil Municipal Séance du 12 Septembre 2013

INFORMATION DIVERSES

■ Rentrée scolaire :
248 élèves sont inscrits à l'école élémentaire (ouverture d'une classe). Au total, il y a 9 classes dont 12 élèves inscrits à la CLIS. Madame ROUX et Madame MARTY sont nouvelles enseignantes.
148 élèves sont inscrits à l'école maternelle soit 6 classes.

■ Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup :
La piscine ouvrira en mars 2014 pour les scolaires. Les communes financeront environ 900 €/classe par an.

■ CSDND de Castries :
La commission locale de suivi s'est réunie cette semaine le lundi 9 septembre.
- Rapport BRGN pour expertise : les résultats sont corrects mais une étude détaillée suivra pour le casier n°2.
- Evaluation des risques sanitaires : aire d'étude de 5 km de rayon, plusieurs campagnes (3 déjà effectuées et 1 à venir) : aucun risque sanitaire en conclusion
- Autorisation pour le casier n°2 : soumis au CODERS de fin octobre
- demande d'une nouvelle réunion de la commission locale de suivi avant la fin d'année.

■ Le SPA à la sortie de Teyran a ouvert. Une école est présente sur place. L'inauguration des locaux se déroulera en octobre. Le Maire souhaite une bonne installation à cette nouvelle structure.

1. Approbation du procès verbal du Conseil Municipal du 1er juillet 2013.

Adopté à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le procès verbal du 1er juillet 2013.

2. Création de postes.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante de créer les postes suivants en vue d'améliorer la qualité du service et de structurer au mieux les ressources des services du groupe scolaire Jules Ferry :

■ Création de deux postes d'Adjoint Technique Territorial de deuxième classe à temps non complet,
■ Création d'un poste d'ATSEM Principal de deuxième classe à temps complet,
■ Création d'un poste d'Animateur Territorial de deuxième classe à temps non complet.

Adopté à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de créer les postes concernés.

3. Autorisation de signature d'une convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault pour la mission « remplacement ».

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante de recourir au service remplacement du CDG 34 chaque fois que cela est nécessaire afin de respecter le maintien du service public, d'approuver la convention d'adhésion à la mission remplacement du CDG 34, d'autoriser l'autorité territoriale à signer au nom et pour le compte de la collectivité territoriale la convention d'adhésion ainsi que toutes pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention avec le CDG 34.

4. Adhésion de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup au Syndicat Mixte filière viande de l'Hérault

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que par délibération en date du 18 juin 2013, le Conseil de Communauté de la CCGPSL a décidé l'adhésion de la Communauté de Communes au Syndicat Mixte filière viande de l'Hérault ayant pour objet de favoriser la valorisation des produits de la filière élevage du département et zones limitrophes, d'approuver les statuts du « Syndicat Mixte Filière viande de l'Hérault », les modalités de fonctionnement du Syndicat Mixte telles que proposées dans les statuts, la participation annuelle de 2 203,67 € relative au fonctionnement du « Syndicat Mixte filière viande de l'Hérault » et la désignation de Messieurs Gilbert GRAVEGEAL (titulaire) et Luc GROS (suppléant) comme représentants de la CCGPSL au sein du « Syndicat Mixte filière viande de l'Hérault ».

Adopté à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'adhésion de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup au Syndicat Mixte filière viande de l'Hérault.

5. Nomination des délégués au sein du SIVOM Bérange Cadoule et Salaison

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante que par arrêté préfectoral n°2013-1-1010 portant fusion du Syndicat de Restauration du Bérange, du SIVU Ulysse, du SIVU du centre de loisirs de Fondespierre et du SIVOM La Farigoule, le Préfet a prononcé à compter du 1er janvier 2014 la création du SIVOM Bérange Cadoule et Salaison.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de désigner les délégués qui siégeront au sein de cette nouvelle structure intercommunale, sachant que le nombre de délégués est fixé à 2 plus un suppléant.

Adopté à la majorité, **(24 voix pour et 2 abstentions)**, sont désignés pour siéger au sein du SIVOM Bérange Cadoule et Salaison les personnes suivantes :

En tant que délégués titulaires : Jacques PETIT et Evelyne NUSBAUM
En tant que délégué suppléant : Pierre CLÉROUX.

6. Actualisation du taux de la taxe communale de consommation finale d'électricité

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que le conseil municipal avait délibéré pour appliquer la taxe communale de consommation finale d'électricité. L'arrêté du 30 mai 2013 actualisant pour 2014 les limites supérieures des coefficients multiplicateurs de cette taxe prévoit pour les communes un taux maximum de 8,44 %. Pour ce faire, l'assemblée délibérante doit se prononcer avant le 1er octobre 2013 afin que la modification soit prise en compte pour l'année 2014.
Monsieur MOLLET donne un exemple à partir de sa facture EDF soit une augmentation de 1 ou 2 € de plus/an.
Adopté à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'actualiser le taux de la taxe communale de consommation finale d'électricité à 8,44% pour l'année 2014.

7. Rapport annuel du Syndicat Mixte Eau et Assainissement du Pic Saint Loup (SMEA)

Le SMEA a transmis aux communes membres le rapport annuel 2012. Il est proposé au Conseil Municipal de prendre acte de ce document.
La population concernée est répartie comme suit : 217 personnes à Teyran soit 93 logements.
Pour mémoire, la taxe en 2012 s'élevait à 54 €. En 2013, elle est de 21 €.
Le Conseil Municipal prend acte du document précité.

8. Décision Modificative n°2 au budget communal M14 de l'exercice 2013

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante que les gérants de l'entreprise Transports JSCB ont renoncé à acheter le terrain prévu pour stationner leurs véhicules et ont ainsi résilié le bail qui les liait avec la mairie. Lors de cette résiliation, l'entreprise a dénoncé le contrat de location avec un mois de préavis conformément aux termes du contrat et de ce fait a considéré que la caution versée au début de la location (480 €) pouvait être déduite du dernier loyer dû (499,46 €). Il restait donc un solde de 19,46 € qui a été versé.
La mairie ayant émis un titre de recette à l'encontre de l'entreprise correspondant au loyer mensuel de 499,46 €, il convient de régulariser par décision modificative l'écriture comptable suivante :

- Compte 2184 « mobilier » pour un montant de 480 €
- au profit du compte 165 « dépôts et cautionnements reçus » pour le même montant

Adopté à la majorité (22 voix pour et 4 abstentions), le Conseil Municipal adopte la décision modificative n°2 au budget M14 de l'exercice 2013 comme suit :

Chapitre	Compte	Intitulé du compte	Montant	
			A ajouter	A enlever
21	2184	Mobilier		480,00 €
16	165	Dépôts et cautionnements reçus	480,00 €	

9. Décision Modificative n°3 au budget communal M14 de l'exercice 2013

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante qu'il est nécessaire de modifier les écritures suivantes :

Chapitre	N° de compte	Intitulé du compte	Montant	
			A ajouter	A enlever
13	132-020	Subventions d'équipement non transférables		803 335,00 €
13	138-020	Autres subventions d'investissement non transférables	803 335,00 €	

10. Décision Modificative n°4 au budget communal M14 de l'exercice 2013

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante qu'il est nécessaire d'ajuster les crédits de certains comptes en fonction de leur évolution depuis le vote du budget 2013. Il est proposé d'approuver les modifications suivantes :

Chapitre	N° de compte	Intitulé du compte	Montant	
			A ajouter	A enlever
21	2152-020	Installations de voirie		10 000,00 €
20	2033-020	Frais d'insertion	10 000,00 €	

Adopté à la majorité (22 voix pour et 4 abstentions), le Conseil Municipal adopte la décision modificative n°4 au budget M14 de l'exercice 2013.

11. Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) : modification du circuit, inscription du nouvel itinéraire au PDIPR, autorisation de balisage et pose de signalisation

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'article 56 de la loi du 22 juillet 1983 qui confie au département la charge de réaliser un Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).
Dans ce cadre, le Conseil Général de l'Hérault et l'organisme initiateur du projet d'itinéraire ont élaboré un itinéraire de randonnée pédestre pouvant servir de support également à la randonnée équestre et vélo tout terrain, qui traverse le territoire de la commune en empruntant une partie de notre voirie.
Cet itinéraire a été intégré au PDIPR le 17/07/2003 en se conformant à un ensemble de dispositions de la charte de qualité établie par le Conseil Général dont notamment des travaux d'ouverture et de mise en sécurité qui sont à la charge de l'organisme initiateur de l'itinéraire ainsi que l'obtention des documents juridiques et administratifs parmi lesquels la précédente délibération en date du 05/07/2002.
Dans un souci de sécurité et de qualité du circuit, le Conseil Général propose une modification du tracé. Conformément à la loi du 22 juillet 1983 précitée, le Conseil Municipal est appelé à émettre un avis sur les modifications et à désigner les chemins ruraux pour lesquels il accepte l'inscription au Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les chemins ruraux inscrits au Plan ne pourront être aliénés voire supprimés que dans la mesure où la continuité de l'itinéraire est préservée, soit par le maintien du droit de passage, soit par la mise en place d'un itinéraire de substitution adapté à la promenade et à la randonnée, et ce, en accord avec le Département.
Par ailleurs, la sécurité des usagers devant être assurée sur cet itinéraire, il est demandé aux communes concernées de prendre les mesures nécessaires à cette fin.
Compte tenu de l'intérêt que présente le passage de cet itinéraire dans le cadre de la mise en valeur et de la découverte de notre commune, il est proposé à l'assemblée délibérante :

■ D'émettre un avis favorable à la modification du circuit déjà inscrit au Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée de l'Hérault tel que défini au plan ci-annexé,

■ D'accepter l'inscription au Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée des chemins ruraux de la commune impactés par les modifications,

■ D'autoriser le Conseil Général, ses représentants ou prestataires à installer sur les tronçons de cet itinéraire appartenant à la commune, le mobilier de balisage nécessaire à la signalisation, l'information et la réglementation (balises, panneaux et barrières) et d'effectuer les travaux nécessaires pour l'aménagement et l'entretien du sentier de randonnée. Ces travaux intervenant :

- sur la bande de cheminement de façon à permettre sans difficulté la circulation des piétons, chevaux, vélos tout terrain à l'exception des véhicules à moteur,
- sur les bas côtés par nettoyage, débroussaillement, élagage léger, remise en état des
murets,
- sur la signalétique propre à l'itinéraire de randonnée.

■ De s'engager sur l'itinéraire ainsi adopté afin d'éviter les confusions, à ne pas baliser ou autoriser le balisage ou le rebalisage d'autres circuits à l'exception de ceux ayant reçu l'accord du Conseil Général de l'Hérault.

■ D'autoriser Monsieur le Maire à prendre pour l'ensemble de l'itinéraire concernant la commune, hormis la rue du stade, un arrêté interdisant le passage des véhicules à moteur et notamment des véhicules spéciaux tout terrain 4 x 4 et 2 roues.

Cette interdiction ne s'appliquant pas aux véhicules de service ou de secours et aux véhicules utilisés par les riverains propriétaires, locataires ou exploitants, et pouvant être levée, de façon temporaire, pour des utilisations particulières et après autorisation expresse du Conseil Municipal.

Cet arrêté entrera en vigueur à compter de la date du procès-verbal établi par le Département attestant de la mise en place de la signalétique qui matérialise cette interdiction, le Département acceptant de prendre en charge la mise en place initiale de la signalétique de la réglementation et la commune restant responsable du respect de cette réglementation.

■ D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

Salvator D'AURIA présente le circuit : quatre parcours de 6 km environ chacun dont un parcours botanique. L'objectif est la revalorisation de la forêt et du tourisme. Ce projet environnemental est développé avec le soutien de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup et du Conseil Général de l'Hérault.

Adopté à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte ces propositions.

12. Exercice des fonctions d'officier d'état civil

Considérant que l'application des articles 143 et 165 du Code Civil modifié par la loi n°2013-404 du 17 mai 2013 est susceptible de heurter la conscience des officiers d'état civil ;

Considérant qu'eu égard à l'impact de ce texte sur la liberté de conscience des élus de la Commune de Teyran il y a lieu d'autoriser Monsieur le Maire et ses adjoints à faire acte d'objection de conscience et de solliciter l'intervention du Préfet en leur lieu et place.

Il est proposé au Conseil Municipal :

Article 1er : d'autoriser, au nom de la liberté de conscience, le Maire et ses adjoints à faire acte d'objection de conscience dans le cadre de leur fonction d'officier d'état civil,

Article 2 : d'autoriser, en conséquence, le Maire et ses adjoints à transmettre tout dossier tendant à la célébration des mariages sur le territoire de la Commune de Teyran au Préfet afin que ce dernier intervienne en lieu et place des élus de la Commune de Teyran et procède, le cas échéant, à la célébration des mariages sur le territoire de la Commune de Teyran.

Le collectif « Maires pour le Droit Familial » a décidé de faire reconnaître le statut d'objecteur de conscience. Une centaine de maires ont décidé de délibérer en ce sens sur le même projet de délibération.

Le dépouillement est fait par Anne MONGE et Norbert LAURENT.

Le Conseil Municipal a voté à bulletins secrets, après dépouillement des bulletins, le résultat est :
20 bulletins pour, 5 bulletins contre et 1 bulletin blanc.

13. Définition de la composition de la Commission et élection des membres de la Commission pour le choix de l'aménageur de la ZAC « la Passarelle »

Monsieur le Maire expose à son Conseil Municipal. Par délibération du 1er juillet 2013, le Conseil Municipal a décidé de la création de la ZAC « la Passarelle ».A la suite de cette décision, un avis d'appel à la concurrence a été publié afin de désigner l'aménageur de la zone d'aménagement concertée, conformément aux dispositions des articles R300-5 et R300-6 du Code de l'Urbanisme. Il appartient au Conseil Municipal de définir la composition de la Commission prévue par l'article R300-9 du Code de l'Urbanisme, qui sera chargé d'émettre un avis sur les propositions. Cette Commission sera ensuite élue à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne. Il est proposé de désigner une commission comportant 5 membres.

Adopté à l'unanimité, le Conseil Municipal décide que la Commission prévue par l'article

R300-9 du Code de l'Urbanisme chargée d'émettre un avis sur les propositions des candidats à la concession d'aménagement de la ZAC multi-sites « la Passarelle » sera composée de 5 membres.

L'élection des membres aura lieu après suspension de la séance afin de permettre le dépôt des listes de candidats. Le dépouillement est fait par Anne MONGE et Norbert LAURENT.

Extrait du procès-verbal de l'élection des membres de la commission

L'élection se déroule au scrutin secret.

Ceci étant exposé, le scrutin s'est déroulé de la manière suivante :

La liste présentée au scrutin pour l'élection des membres de la commission était la suivante :

- Jean-Pierre MOLLET
- Hervé ARNOLD
- Evelyne NUSBAUM
- Jacques PETIT
- Didier VELLAS

NOMBRE DE VOIX OBTENUES : 26 VOIX POUR

Après réalisation des opérations de vote à bulletin secret ont été élus :

- Jean-Pierre MOLLET
- Hervé ARNOLD
- Evelyne NUSBAUM
- Jacques PETIT
- Didier VELLAS

Le Conseil Municipal doit également désigner la personne habilitée à engager les discussions et à signer la convention d'aménagement avec l'attributaire.

Le candidat à l'élection de la personne habilitée au titre de l'article R.300-9 est Jean-Pierre MOLLET, Maire de Teyran.

Le scrutin se déroule à bulletin secret. Jean-Pierre MOLLET obtient le résultat suivant :

NOMBRE DE VOIX POUR : 26 VOIX

Monsieur le Maire est donc désigné personne habilitée à engager les discussions avec les candidats à l'attribution de la concession d'aménagement et de signer le contrat avec l'attributaire.

Par conséquent, le Conseil Municipal proclame :

Article 1 : La Commission spécialisée de l'article R.300-9 du Code l'Urbanisme est composée de :

Cinq membres titulaires :

1 - Jean-Pierre MOLLET
2 - Hervé ARNOLD
3 - Evelyne NUSBAUM
4 - Jacques PETIT
5 - Didier VELLAS

Article 2 : Jean-Pierre MOLLET, Maire de Teyran, est désigné comme la personne habilitée à engager les discussions et à signer la concession d'aménagement au sens de l'article R.300-9 du Code de l'Urbanisme.

14. Aménagement d'une aire de jeux : demande de fonds de concours.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune envisage d'aménager une aire de jeux pour enfants, rue des Trois Teyran. A ce titre, elle souhaite solliciter l'aide de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup dans le cadre des fonds de concours. Le projet est estimé à 15 233 HT.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à effectuer une demande d'aide auprès de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup.

Adopté à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter une aide financière dans le cadre des fonds de concours auprès de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup pour l'aménagement d'une aire de jeux, rue des Trois Teyran.

15. Taxe sur les logements vacants : retrait

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération du 19 septembre 2011, l'assemblée délibérante avait décidé d'assujettir à la taxe d'habitation, pour la part communale, les logements vacants depuis plus de 5 années au 1er janvier de l'année d'imposition.

Par délibération du 1er juillet 2013, le conseil municipal a remplacé la taxe d'habitation sur les logements vacants par la taxe sur les logements vacants suite au classement en 2013 de la commune dans une zone d'urbanisation continue de plus de 200.000 habitants.

Par courrier du 22 juillet 2013, les services de la Préfecture nous informent que le conseil municipal n'avait pas à délibérer pour effectuer cette substitution car la commune n'est pas compétente pour instituer cette taxe, le produit de celle-ci étant versé à l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat.

Il est proposé au conseil municipal de retirer la délibération du 1er juillet 2013.

Adopté à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de retirer la délibération n°D-2013-79 en date du 1er juillet 2013.

16. Demande d'adhésion au système de contrôle des nuisances de moustiques

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil Général de l'Hérault assure un contrôle des nuisances de moustiques pour le confort de la population du territoire via des actions de préventions et de démoustication.
Considérant l'augmentation des nuisances constatée par les habitants, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à demander officiellement son adhésion au système de contrôle géré par le Conseil Général de l'Hérault. Cette adhésion est assortie d'une participation financière d'environ 3 700€ (référence 2012).

Adopté à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à demander officiellement son adhésion au système de contrôle géré par le Conseil Général de l'Hérault, à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre du dispositif.

17. Tracé du LIEN : vote de soutien

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante que le 19 février dernier, le Tribunal Administratif de Montpellier a, pour des raisons de formes, annulé la Déclaration d'Utilité Publique prise le 11 janvier 2011 par le Préfet de l'Hérault et concernant le tracé du LIEN St Gély du Fesc/Bel Air.
Ayant la volonté affirmée d'achever cette importante infrastructure, le Président du Conseil Général a décidé de reprendre sans attendre le dossier et a relancé la procédure en engageant une nouvelle phase de concertation autour des 4 propositions de tracés.
Combaillaux est très fortement impacté par l'ensemble de ces propositions.
Il faut rappeler que le LIEN a d'abord été prévu pour structurer le proche arrière-pays du Nord de Montpellier en reliant entre eux les villages, ensuite pour rejoindre l'A9 et l'A750.

Parmi les propositions, 3 sont nouvelles :

- Les variantes Combaillaux Est et Combaillaux Ouest jouxtent le village. Combaillaux Est le coupe en deux, propose un échangeur à quelques mètres des habitations et traverse le domaine de la Jasse. Combaillaux Ouest reprend quasiment la route des Combes (plusieurs dizaines d'habitations existantes et prévues au POS) ne propose pas d'échangeurs et traverse le domaine de Montlobre (ne désenclave donc pas le village).

- La variante de Murles ne propose pas d'échangeurs, avec la même conséquence et traverse aussi le domaine de Montlobre.

- Seule la variante Grabels/St Gély Est était déjà connue. Elle présente 2 options :
  - 1A qui passe au Sud du Mas de Gentil. C'est la version dite « historique », la seule acceptable et acceptée par Combaillaux. C'est un tracé négocié, à partir des tracés proposés en 1988, retenus en 1996 et 1999.
  - 1B qui passe au Nord du Mas de Gentil, dans la plaine agricole. C'est un tracé désastreux pour l'économie et l'environnement, contre lequel la municipalité s'est battue dans les années 95-99 et qui avait été abandonné.

Il est proposé au Conseil Municipal de soutenir par principe la position de la commune de Combaillaux en faveur de la variante Grabels/St Gély Est version 1A sud du Mas de Gentil et de supporter les communes de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup qui seraient impactées négativement par un autre tracé.
Enfin, le tracé de la variante Grabels/St Gély Est version 1A sud du Mas de Gentil est le plus favorable aux habitants de Teyran et aux intérêts de la commune. Ce tracé est en effet le plus pratique, le moins long et le moins onéreux dans sa réalisation.

Adopté à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de soutenir par principe la position de la commune de Combaillaux en faveur de la variante Grabels/St Gély Est version 1A sud du Mas de Gentil.
Le Conseil Municipal décide de supporter les communes de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup qui seraient impactées négativement par un autre tracé.

C.C.A.S.

Collecte nationale de la Banque Alimentaire de l'Hérault

COLLECTE NATIONALE
DE DENRÉES ALIMENTAIRES

Comme précisé dans le Journal de Teyran du mois dernier, nous vous confirmons que les 29 et 30 novembre 2013 de 09H à 12H et de 14H à 19H l'Aide Alimentaire de la commune fera à nouveau appel à votre générosité en collectant des denrées alimentaires et des produits d'hygiène et d'entretien devant les supermarchés de Teyran : Spar et Lidl.

Vous pourrez ainsi déposer vos dons dans les chariots de nos bénévoles qui seront à votre disposition. Un grand merci d'avance !

(J. Petit et S. d'Auria)

Petit rappel des numéros d'urgences

Cérémonie du 11 novembre 2013

La Municipalité et la section des Anciens Combattants et Veuves de guerre de Teyran, invitent la population, le corps enseignant et les enfants des écoles à participer à la cérémonie du 11 Novembre 2013.

Un office religieux sera célébré en l'Église de Teyran à 10h30 par le Père Bernard RAVAILLE. Après la cérémonie, le cortège qui se formera sur la Place de la Mairie se rendra au Monument aux Morts du Square des Anciens Combattants où aura lieu un dépôt de gerbes et de fleurs.
Pour clôturer cette cérémonie, un apéritif sera offert à la population par la Municipalité.

(J.Petit et R. Caupert)

Commission culture

Teyrannaise des arts

QUE PEUT NOUS APPORTER L'ART?

l'Art peut nous émouvoir, nous toucher, mais aussi, nous interpeller, voire nous amuser ou même nous choquer. La réponse bien sûr est positive !!!
L'Art sera bien présent à TEYRAN, avec la participation d'artistes connus, de jeunes amateurs ou d'habitués qui, durant 2 jours, vont s'accaparer la grande salle du Gymnase mise spécialement pour cette occasion à leur disposition; ils seront plus d'une cinquantaine!
Une exposition de cette nature et de cette grandeur représente un outil extraordinaire pour le développement de la culture, car étant accessible à tous (l'entrée est libre)
Le public aura cette opportunité et cette chance d'aller à la rencontre de ces artistes, toujours passionnés et donc vrais. Ils pourront ainsi échanger leurs impressions. Beaucoup sont bien présents durant ces 2 jours et souhaitent aussi communiquer avec le public.
Oui, l'Art, en provoquant des échanges de cette nature, contribue – certes en partie – au mieux vivre ensemble, ne serait-ce que durant quelques instants !!!
Alors, public de Teyran et d'ailleurs, n'attendez plus ! Venez nombreux vous détendre, en allant faire un tour à **LA 13ème TEYRANNAISE DES ARTS** qui accueille cette année deux invités d'honneur : **Alain LE JUNTER**,

peintre et **Patrick PUYSEGUR**, sculpteur.
Le salon se déroulera de 10h à 18h (nocturne le samedi jusqu'à 20h)
LE SAMEDI 16 et le DIMANCHE 17 NOVEMBRE 2013
La remise des prix aura lieu le dimanche 17 novembre à 17h30.
Des séances de **BODY PAINTING**, animée par **Audrey DE MARCHI** seront proposées samedi et dimanche.

SAMEDI 16 NOVEMBRE À 20H30 SALLE DES FÊTES « COUPLE MODE D'EMPLOI »

De Patrice LEMERCIER, mise en scène Nathalie HARDOUIN.
Un savant mélange de nos deux personnages pour une nouvelle comédie sur les petits travers de la vie !
Savez-vous pourquoi les hommes jettent toujours leur linge sale à côté du panier ?
Pourquoi les femmes ne disent jamais ce qu'elles pensent ?…
Savez-vous pourquoi les hommes veulent du sexe et les femmes du romantisme ?
La relation Homme/Femme ou les reflets de la vie de couple, vaste programme, subtil et hilarant !
Deux comédiens croquent avec délire toutes les scènes de la vie de couple. Venez découvrir toutes ces petites phrases qu'hommes et femmes rêveraient d'entendre…
Vous le saurez clairement, ça et bien d'autres choses, en assistant à ce petit délice de drôlerie qui fait déjà grand bruit !

Renseignements au 04 67 16 19 13 ou culture@ville-teyran.fr (Arlette TEISSIER)

ENTRÉE LIBRE

Médiathèque

CAFÉ LITTÉRAIRE CHINE

Événement du mois à la Médiathèque, un **café littéraire Chine, le vendredi 22 novembre 2013 à 20h**. Organisé en partenariat avec l'association Wuji.

Avec la participation de **Gilles MORATON**, écrivain, auteur du livre « Passeport pour la Chine: de l'inconvénient de n'être pas chinois » (éditions Elytis, 2011). Après plusieurs voyages, textes et photos parfois improbables, constituent un journal. En Chine, bien souvent, ce qui semble relever de circonstances exceptionnelles, est en réalité, tout à fait normal. La musicienne **ZHOU Jinglin** jouera du guzheng, grande cithare traditionnelle chinoise. **Bruno DEGAILLE**, enseignant de **Tai Ji** évoquera ce que représente cette pratique en Chine et en France. Un petit buffet-dégustation de quelques spécialités chinoises sera proposé en fin de soirée avec le concours de l'association **Wuji**.

Il sera nécessaire et indispensable de réserver à partir de début novembre à la Médiathèque 04 67 16 19 13 ou mediatheque@ville-teyran.fr. Participation de 6€ pour le buffet.

Une **exposition** des **photographies** « Passeport pour la Chine » de **Gilles MORATON** sera présentée Salle du Charron et Médiathèque **du 12 novembre au 20 décembre 2013** (aux heures d'ouverture de la Médiathèque).

PRIX FICTIONS HISTORIQUES JEUNESSE

Pour la 2ème année consécutive, la Médiathèque propose aux adolescents et aux adultes de lire une sélection de romans historiques jeunesse et de voter pour leur livre préféré. Les votes seront à remettre au plus tard à la fin du mois de mai 2014.

Les titres de la sélection :

- « L'Ecole de la mort » / Lilian BATHELOT, Charlotte BOUSQUET, Martial CAROFF, Béatrice ÉGÉMAR, Gulf Stream Editeur, 2013.
- « Le Choix d'Adélie » / Catherine CUENCA, Oskar, 2013.
- « Max » / Sarah COHEN-SCALI, Gallimard jeunesse, 2012.
- « Swing à Berlin » / Christophe LAMBERT, Bayard jeunesse, 2012.
- « Sweet sixteen » / Annelise HEURTIER, Flammarion, 2013.

AUX LIVRES LES PETITS

Aux Livres les petits vous donne rendez-vous en novembre pour venir écouter des histoires et de la musique sur le thème de la **Chine**.

Le mercredi 13 novembre, les séances seront de 10h à 10h15 : 0–3 ans, et de 10h15 à 10h45: 4-6 ans.

Le samedi 23 novembre, la séance sera de 10h à 10h30 pour les 2-5 ans.

Entrée libre.

CINÉMA

Dans le cadre du Mois du Film Documentaire, programme national, 14e année, la Médiathèque propose deux projections publiques gratuites :

Quand le Japon s'ouvrit au monde : Sur les traces d'Emile Guimet

1998 , 54' , documentaire, réalisé par Jean-Claude Lubtchansky.

Jeudi 14 Novembre 2013 à 20h30. En 1876, à contre-courant du mouvement de modernisation du Japon, Emile Guimet, missionné par le gouvernement français, entreprend un long voyage dans l'ancien Japon afin d'étudier ses religions. Récit accompagné de dessins et d'images d'archive, promenade dans les temples et les paysages préservés du Japon d'aujourd'hui... Ou comment furent réunies les collections de l'actuel musée Guimet.

L'empire des sons

1999 , 51', documentaire, réalisé par Jean-Pierre Vedel.

Jeudi 28 Novembre 2013 à 20h30. A la fin des années 40, quelques précurseurs comme Pierre Henry ou Pierre Schaeffer imaginent une nouvelle façon de faire de la musique : prélever des fragments de sons enregistrés, voix, bruits ou instruments, et composer à partir de ces matériaux. C'est une idée révolutionnaire qui va ouvrir la voie à toutes sortes d'expériences : musique concrète, électroacoustique, et jusqu'à la techno d'aujourd'hui.

Pour chacune des deux séances, réservation 04 67 16 19 13 ou mediatheque@ville-teyran.fr

LECTURE PUBLIQUE À VOIX HAUTE

Invitation d'automne à la **Lecture publique à voix haute** à la Médiathèque, le **vendredi 15 novembre 2013 à 20h30**. Thème retenu : « **Les livres que vous avez aimés, ces derniers temps...** » Prose ou poésie, chaque lecteur vient avec un ou deux livres, fait une brève présentation avant une lecture à voix haute de un ou deux extraits... Formule simple, ambiance détendue, rencontre et partage autour de textes littéraires de qualité. Contacter le bibliothécaire si l'on souhaite être lecteur. Entrée libre pour ceux qui veulent assister à la lecture sans être lecteur.

DORMEZ-VOUS BIEN ?

Savez-vous que nous passons plus de 20 ans de notre vie à dormir ? Les bienfaits, les troubles, les pathologies du sommeil... autant de thèmes qui seront abordés le **samedi 30 novembre 2013** à la Médiathèque.

De **10H00 à 12H30 Atelier** avec plusieurs intervenants de l'**Unité du Sommeil** de **Gui de Chauliac**: Régis LOPEZ, psychiatre; Sophie BAYARD, neuropsychologue; Sabine SCHOLZ, infirmière; Marc MEYZINDI, infirmier.

A **14H30 conférence** avec le professeur **BILLIARD**.

Dans les années 1970 le service des troubles du sommeil est créé au CHU de Montpellier. **Michel BILLIARD**, élève du Pr. PASSOUANT, participe à cette création puis en devient Chef de service. Ses multiples travaux ont largement fait avancer la recherche dans ce domaine. Devenu une sommité mondiale, il est actuellement Professeur honoraire de l'Unité des troubles du sommeil, et donne des conférences dans le monde entier. Il est l'auteur de nombreux ouvrages.

*Il est **indispensable de réserver pour l'atelier ou la conférence** (ou les deux) au 04 67 16 19 13 ou mediatheque@ville-teyran.fr*

PERFORMANCE "ARTS MÊLÉS"

La danse contemporaine, la musique et la vidéo vont investir les espaces de la Médiathèque pour une soirée festive et créative le **samedi 30 novembre 2013** à **20h30**.
Danseurs, musicien et images vont se relancer dans un esprit de création.
Nous appelons "performance", la création spontanée du moment, ici, maintenant. Cet événement artistique va s'appuyer sur la dernière œuvre musicale de Mathieu Bec, **"Lux Fuit"** ou **"La Lumière fut"**.
Avec la **Cie Marilyne Ferro**, les **danseurs de la MJC de Teyran** et **Mathieu Bec** pour la création vidéo/musicale.

DÉBUTER

A partir du mercredi 6 novembre, l'espace multimédia propose tous les mercredis matins une initiation à la pratique de l'ordinateur de manière simple et ludique pour les petits (apprendre à manier souris et clavier). Donner une première approche créative du dessin sur ordinateur. A partir de 5 ans.
Pour plus d'informations contacter le 04 67 16 19 13 ou multimedia@ville-teyran.fr

SPECTACLE DE MAGIE

Pour se préparer à la féerie de Noël, la Médiathèque invite les petits et les grands, le **mercredi 4 décembre 2013 à 17h30**, à un spectacle de magie **La Planète aux bonbons**, de **Brice le magicien**.
A la salle de la Bergerie, à côté de la médiathèque.
Réservation indispensable au 04 67 16 19 13 ou à l'adresse suivante mediatheque.jeunesse@ville-teyran.fr

LE PORTAGE À DOMICILE

Depuis trois ans et afin de favoriser un meilleur accès à un public qui ne peut se déplacer à la médiathèque, celle-ci a mis en place **le portage à domicile des livres, des revues, des CD et des DVD**.

Une première rencontre se fait avec un agent de la Médiathèque, afin de prendre contact et établir un éventail des différents goûts de lecture et culturels. Ensuite, toutes les 3 semaines, a lieu un passage à domicile. L'agent du portage à domicile est munie d'une carte justifiant son identité.

Les personnes bénéficiant de ce service, gratuit, sont inscrites à la Médiathèque. Le portage des documents est gratuit.

Pour bénéficier de ce service les personnes intéressées doivent avoir 65 ans minimum, être seules ou ne pouvant pas se déplacer (handicapées, maladie, perte d'autonomie, pas de véhicule…) ou être momentanément immobilisées.
Renseignements au 04 67 16 19 13 et mediatheque@ville-teyran.fr

COUP DE CŒUR DE COUP DE SOLEIL

Cette année à nouveau et pour la 9e année la Médiathèque participe au **Prix** de l'association **Coup de Soleil**, dont l'objectif est de familiariser le plus large public avec la littérature récente du « **Maghreb des deux rives** » de la Méditerranée. Il s'agit pour chaque participant de lire les 5 livres de la sélection et de voter pour celui que l'on a préféré. Cela entre novembre 2013 et avril 2014. Renseignements, inscriptions et prêts de livres à partir de début novembre à la Médiathèque.

JAPON

Sur le même modèle que Coup de Soleil, suite à une présentation de **littérature japonaise**, la médiathèque propose de continuer le voyage, en présentant une sélection de 5 romans japonais traduits récemment, à lire et choisir le préféré. Entre novembre 2013 et mai 2014. Inscriptions, prêts de livres, liste à consulter sur le blog.

Commission environnement

Je tiens avant tout à remercier l'ensemble de la commission pour le travail effectué et à venir concernant le projet des sentiers de randonnée.

En tant que responsable de la « commission environnement communale » je m'étonne de la publication de certains écrits récemment distribués. Les propos tenus et les sujets traités ne sont, en effet, plus à l'ordre du jour (singes, carrière de Teyran), et ceci depuis longtemps.

Effectivement à l'initiative de la commission environnement, l'ensemble du conseil municipal a choisi à l'unanimité une politique forte et ambitieuse concernant nos espaces naturels et agricoles.

La commission a travaillé sur un projet ambitieux et valorisant pour notre ceinture forestière, en partenariat avec l'association TNV, la Communauté de Communes du Grand Pic St Loup, le Conseil Général et l'ONF.

L'ensemble de notre patrimoine forestier, plus de 220 hectares, sera aménagé en chemins de randonnée. Il comprend quatre sentiers de distances différentes pour un total d'un peu plus de seize kilomètres. Le premier parcours appelé « la Fontanaride », a été modifié et voté à l'unanimité lors du conseil municipal du 12 Septembre 2013.

Les travaux sur « le parcours botanique » débuteront mi-octobre. Il sera entièrement aménagé et agrémenté de panneaux

d'indications, de balises labellisées, de bancs et d'une table d'orientation.

Le Conseil Général subventionnera l'installation du balisage et d'un panneau d'informations au départ de chaque sentier. Ces derniers seront répertoriés dans les guides de randonnée.

Je me devais, en tant que responsable et par respect pour les personnes qui ont donné de leur temps afin de faire aboutir ce projet, de rétablir la vérité.

La réflexion engagée sur la filière bois-énergie (plaquette forestière) avec la DDTM et l' ONF n'a pas abouti à ce jour.
L'application du régime forestier à la forêt communale de Teyran est en vigueur depuis l'arrêté préfectoral N° 2001-1-3575 d'août 2001. Les plantations ont été effectuées en quatre opérations : 1981, 1982, 1983 et 1997 sur une surface de 147 ha 75 suite aux incendies.
Les opérations sylvicoles (coupes de bois et éclaircies) ne seront possibles qu'après la durée d'application de l'aménagement qui court jusqu'en 2018.

Notre forêt est jeune, nous devons l'entretenir, la végétation en place protège bien les sols contre l'érosion. Le débroussaillement et la politique communale mise en place et reconduite chaque année, limitent les dégâts lors des incendies.

Le Responsable de l'Environnement et de la Prévention des risques

S. D'Auria

Déchetterie de Teyran : ouverture exceptionnelle

Du 16 octobre au 13 novembre inclus, la déchetterie de Teyran sera ouverte exceptionnellement les mercredis après-midi, de 14h à 18h, afin de répondre à l'augmentation des apports de déchets verts due aux travaux de jardinage.

Pour les autres jours de la semaine, les horaires d'ouverture de la déchetterie restent inchangés :
• le vendredi et le samedi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
• le dimanche matin
de 9h à 12h.

Renseignements : Centre technique intercommunal - 04 67 55 33 12

Concernant les déchets verts chez les particuliers de plus de 65 ans, veuillez prendre rendez-vous auprès de la mairie au 04.67.16.19.16

Enjeux paysagers et remise en état

Le principal enjeu du site de l'ancienne carrière de Teyran se situe au niveau de son impact visuel.

Perception visuelle depuis Teyran :

ACTUELLEMENT

DEMAIN...

En effet, cet impact est relativement important depuis une grande partie du village puisque les anciens fronts Ouest sont visibles sur toute leur longueur ainsi que sur une hauteur de un à deux fronts (15 à 20 mètres environ).
Le remblaiement du site sera effectué de telle sorte que les fronts actuellement visibles depuis le village soient occultés au maximum. Ainsi, une grande partie du site sera raccordée au terrain naturel et des talus irréguliers assureront la cohérence avec les courbes de niveau alentours, ceci pour donner au site un aspect le plus naturel possible.

Le site sera planté d'espèces locales et des sentiers seront aménagés et permettront au public d'accéder aux différentes plateformes.

Le projet d'implantation est en cours de réalisation sur la partie basse de la carrière.

S. D'Auria

Prévention des risques

Chaque année, les écoles et la maison de retraite doivent valider un exercice d'incendie suivi d'une évacuation et une mise en sécurité des enfants et des résidents.

L'ensemble du personnel des établissements ont suivi une formation, afin de tester les réactions et la capacité d'agir dans les meilleures conditions une évacuation et une mise en sécurité.
Les sapeurs-pompiers d'Assas et de Castries, en accord avec la commission prévention des risques ont enfumé les établissements afin d'être le plus proche possible de la réalité d'un incendie.
Pour la maison de retraite un exercice de jour et de nuit a été réalisé. Ces manœuvres ont permis de constater que l'ensemble du personnel a su réagir face au danger dans un délai très rapide et de mettre en sécurité les résidents.
De même, cet exercice effectué aux écoles en journée, a été réalisé avec le même succès.
Rappelons que l'ensemble du personnel de la maison de retraite et des écoles n'avait pas été informé au préalable de la date ni de l'heure de l'intervention.
Je remercie l'ensemble du personnel pour leur professionnalisme, leur lucidité et leur participation de la réserve communale.

S. D'Auria

Préventions des risques
Environnement.

Commission commerce

Range ta chambre

Cette année les commerçants du Marché invitent les enfants à se joindre à eux, lors du Marché Des Saisons du samedi 23 novembre 2013, en proposant l'opération « Range ta chambre ».

Une occasion de trier leurs jouets, leurs livres (avec leurs parents) et de faire de la place dans les placards en attendant les prochaines surprises apportées par le Père Noël, mais aussi l'occasion de s'essayer au commerce en vendant ou en troquant leurs anciennes affaires, alors soyez nombreux à tenter l'expérience...

Bonne humeur garantie !!

Cette initiative s'adresse aux enfants et jeunes teyrannais intéressés à revendre leurs jouets et jeux, dont ils n'ont plus l'usage.

Les sommes récoltés reviendront aux jeunes vendeurs.

Ce sera aussi un moment de partage car ils pourront céder leurs invendus, s'ils le souhaitent, au profit de la Collecte de jouets, effectuée comme chaque année par l'association Teyran Nature Village, à l'approche des fêtes de Noël, pour les familles nécessiteuses.

Nous vous proposons de vous associer à cette démarche, par l'apport de vos idées, suggestions et surtout votre participation.

Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant réservez votre emplacement, dépêchez-vous… !!

Service Associations de la Mairie, place du ballon auprès de Mme Caroline Machut par tél : 0467.16.19.09, ou par mail : associations@ville-teyran.fr

Une autorisation parentale est obligatoire.

B. Cros

Marché des saisons

En raison des problèmes créés par le stationnement des véhicules, place du Ballon, une étude est actuellement en cours pour envisager un éventuel déplacement du marché hebdomadaire vers d'autres lieux.

Le déplacement se fera courant novembre. Vous en serez informés par voie de presse, sur le site internet et sur le panneau d'affichage.

B. Cros

(Document intégral fourni)

AFMTÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR

6ET7 DECEMBRE 2013

PROGRAMME DES ASSOCIATIONS TEYRANNAISES

UN POINT C'EST TOUT : — **16 & 17 NOVEMBRE**
Salle du Peyrou de 10h à 18h — VENTE & EXPOSITIONS

BRIDGE CLUB : (Participation 2 & 5€) — TOURNOIS — **3 & 6 DECEMBRE**
Salle des fêtes de 14h à 18h30

SAVATE BOXE FRANCAISE : (2€ le cours) — **19h30 - 21h30** — **2, 3 & 4 DECEMBRE**
SAVATE FORME : (2€ le cours) — **20h – 21h30** — **5 DECEMBRE**

A.S.P.Teyran : (Participation 5€ / joueur) — **VENDREDI 6 DECEMBRE**
TOURNOI NOCTURNE INTER ASSOCIATIONS – 19h30
STADE JEAN-PIERRE JARIOD — **RESTAURATION SUR PLACE** (6€/pers)

BOULE JOYEUSE Teyrannaise : (0.50cts & plus) — **SAMEDI 7 DECEMBRE**
Boulodrome 10h – 19h — CONCOURS DE MAINE - FIL ROUGE
Boulodrome à partir de 14h — DOUBLETTE A LA MELEE

TENNIS CLUB : (Participation 5€ / joueur) — **SAMEDI 7 DECEMBRE**
14h - 18h — TOURNOI DOUBLE A LA MELEE

BABY FOOT HUMAIN (Participation 3€ / joueur) — **SAMEDI 7 DECEMBRE**
ANIMATION GEANTE GONFLABLE ……..10h00 à 17h00……..SALLE DES FETES

ATTRACTION PHARE ATTRACTION PHARE ATTRACTION PHARE ATTRACTION PHARE ATTRACTION PHARE

BIKE 34 : (Participation 7€) — **SAMEDI 7 DECEMBRE**
Départ & arrivée salle des fêtes 9h-17h. — SORTIE VELO – FIL ROUGE — 140 KM
BIKE 34 : (Participation 7€) — **DIMANCHE 8 DECEMBRE**
Départ & arrivée salle des fêtes 9h -12h30. — SORTIE VELO — 60 KM

BIKE 34 : (Participation 2€) — **INITIATION-ADRESSE-EQUILIBRE SUR VELO** — **SAMEDI 7 DECEMBRE**
Piste routière derrière la salle des fêtes 10h-15h — A partir de 6 ans, présence d'un parent obligatoire

TIR à L'ARC : (Participation 1€ les 5 flèches) — **SAMEDI 7 DECEMBRE**
Terrain Camp de Liouse — INITIATIONS de 14h00 à 17h00

CARREFOURS DES ARTS TEYRANNAIS
A VOTRE BON CŒUR ! — **SAMEDI 7 DECEMBRE**
"Nous réaliserons tous ensemble le cœur de la solidarité, en le remplissant de pièces jaunes"
Parking salle des fêtes 10h - 17h

LES ENFANTS DE L'ECOLE PRIMAIRE FONT LEUR TELETHON
Parking salle des fêtes 10h – 17h — VENTE D'OBJETS DE NOEL — **SAMEDI 7 DECEMBRE**

MJC ATELIERS D'ARTS PLASTIQUES : (1 à 3 €) — **MERCREDI 4 DECEMBRE**
Accueil salle multi-activités 10h - 17h — VENTE D'OBJETS DE NOËL
Parking salle des fêtes 10h - 17h — // — **SAMEDI 7 DECEMBRE**
MJC CLUB IMAGE : (1€ la photo) — //
Extérieurs 14h - 17h
MJC CLUB RANDO : (Participation 5€) — **SAMEDI 7 DECEMBRE**
RANDONNEE AUTOUR DU VILLAGE DE TEYRAN
départ salle des fêtes 9h arrivée 16h — 7KM

AFM-TELETHON

LE GALA DES ASSOCIATIONS
SAMEDI 7 DECEMBRE 2013
GYMNASE Jean-Pierre BEUZON à partir de 21h00

Nous aurons le plaisir de vous faire découvrir des chorégraphies diverses & variées, d'écouter les balades de **STEPHANE** et de retrouver **YORRICK** l'enfant du village.

JAZZ, COUNTRY IRLANDAISE, DANSE CLASSIQUE, SAVATE FORME,
HIP-HOP OU DANSE CONTEMPORAINE,

Autant de variations qui nous l'espérons vous feront passer une agréable soirée !!
Le prix d'entrée sera de 5€ et 2€ pour les enfants de moins de 8 ans. Si vous souhaitez vous restaurer, la buvette sera ouverte à partir de 19h30. Nous vous proposerons des assiettes de produits faits maison au prix de 5€ avec boisson.

VENEZ NOMBREUX APPLAUDIR NOS CHANTEURS, DANSEURS, DANSEUSES & BOXEUSES !

TOUJOURS AU PROFIT DE L'AFM TELETHON !!

La traditionnelle vente de fleurs aux couleurs du téléthon se fera le **MERCREDI 4 DECEMBRE** dans le hall d'accueil des salles multi activités Camp de Liouse, le **SAMEDI 7 DECEMBRE,** sur le parking du gymnase & en soirée lors du gala. La fleur sera vendue au prix de 1€ & sera accrochée sur une structure métallique représentant le T de Teyran, le but étant de recouvrir cette dernière.

LA COMPAGNIE LUTINE

Vous présentera son spectacle « **LES 7 VISAGES DE CARMEN** »
SAMEDI 18 JANVIER 2014 salle des fêtes **20h00.**

Le prix d'entrée sera de 2€. Seront en vente également, galettes et cidre. Tous les bénéfices seront reversés à l'**AFM.**
Dés aujourd'hui réservez votre soirée **EN FAVEUR DU TELETHON.**

TOMBOLA

Depuis le mardi 15 octobre des billets de tombola sont mis en vente au prix de 1€ en faveur de l'AFM**TELETHON.** Si vous n'avez toujours pas votre billet, vous pourrez vous le procurer auprès des associations suivantes :

A.S.P Teyran, Bridge club Teyran, Compagnie lutine, Country dance, Un point c'est tout,
Carrefour des arts Teyrannais, Savate boxe française, Taekwondo, Tennis club Teyran,
Teyran bike 34, Top dance, MJC, Centre de loisirs.

Des lots offerts par nos partenaires seront mis en jeu et vous seront communiqués, lors de la diffusion du journal de Teyran début décembre.
Ferez vous partie des gagnants ? RDV le **7 DECEMBRE** pour le tirage au sort de cette tombola qui se fera pendant l'entracte du gala des Associations.

BONNE CHANCE A TOUS !!

Nous tenons à votre disposition le règlement de cette tombola, aux bureaux des associations & des services techniques en mairie.

POUR AVOIR REPONDU OUI !! NOUS REMERCIONS

NOS PARTENAIRES

ANXIA WELNESS club de forme Teyran – LA BOITE A PIZZ Teyran - CHATEAU MONTEL Teyran - CENTRE SPA Teyran - CORDONNERIE DE Castelnau - DIAPASON TRAITEUR St Brès – EURL PRADES PRIM - LE GARCON COIFFEUR Teyran - LILI LES AILES – MAS DU PONT le Crès - MATOS SON & ECLAIRAGE – MIDI TEYRANNAIS – MONTS & MERVEILLES – MV COIFFEUR VISAGISTE Teyran- « O SALON » Coiffeur Teyran - PAINTBALL Teyran – PIZZERIA PASCALOU Teyran - SUPERRETTE SPAR Teyran -

Amicale des Teyrannais, A.S.P Teyran, Biscan Pas, Boule joyeuse Teyrannaise, Bridge club Teyran, Carrefour des Arts Teyrannais, Compagnie Lutine, Country dance, Ecole de Savate Boxe Française, La maison des enfants, Personnel Mairie Teyran, Les enfants de l'école primaire, M.J.C, Radio club Teyran, Taekwondo, Tennis club Teyran, Teyran bike 34, Top Dance, Un point c'est tout.
Nos chanteurs : Stéphane LELLOUCHE, Yorrick VRZAL.

POUR NOUS CONTACTER
teyrantelethon@gmail.com
Tel : 06-60-59-12-27

Mobilisons- nous pour combattre la maladie au profit du TELETHON

À travers le village

Changement de propriétaire

Depuis le 8 octobre, la brasserie des Poètes a accueilli le nouveau propriétaire Guillaume et sa nouvelle équipe qui se compose de trois serveurs (Bernard, Gilles et bientôt Nicolas) et d'un cuisinier Laurent.
Il sera proposé une restauration le midi. Une soirée à thème par mois sera prévue.

Horaire d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 6h30 à 21 heures.
Samedi à partir de 8 heures et le dimanche de 8 heures à 15 heures.

Nous avons la joie d'accueillir parmi nous :

TEISSIER Yëdann né le 02/09/2013 ; parents TEISSIER Christophe et Monika

Commission communication

La commission communication et la municipalité de Teyran souhaitent mettre en avant son partenaire et **éditeur du journal de Teyran**, l'agence Bodéva, pour avoir reçu le prix de la performance GDF SUEZ 2013.

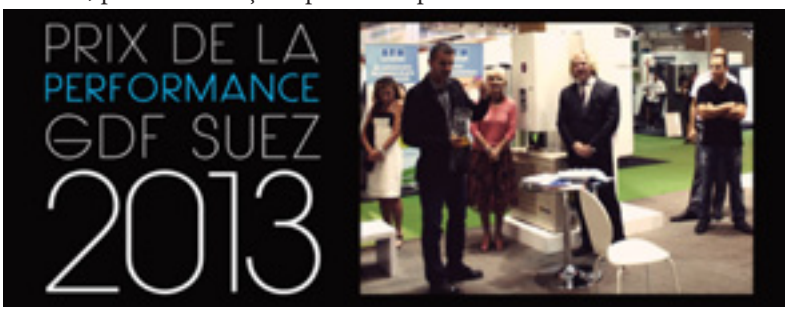

EFS
ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Pour la période du 14 au 18 octobre 2013, c'est avec grand plaisir que nous avons accueilli 44 donneurs.
Avec nos remerciements renouvelés pour l'intérêt que vous portez à la transfusion sanguine.

Responsable des collectes

Vie associative

Latino Dance 34

Voilà, la première année de cours de Zumba est lancée !!!

Un franc succès car au total, près de 60 adhérents dont 99 % de teyrannaises.
Les cours se déroulent dans une ambiance conviviale et sportive où les tranches d'âges de 12 à 56 ans se mélangent pour la Zumba.
Ce mois-ci, nous mettons en avant nos seniors de la Zumba gold.
Elles sont au nombre de 12.
Le bureau a souhaité offrir une année de Zumba gold à notre senior des seniors, Dédée de 89 ans !!!
Pas la peine de vous la présenter… c'est une personne extrêmement dynamique, vous vous en doutiez !!!
Les cours de Zumba gold leur permettent de travailler la mémoire, améliore l'équilibre, la coordination, la souplesse... L'activité Zumba gold n'est pas dédiée uniquement aux seniors mais aussi aux personnes qui souhaitent faire une reprise sportive tout en douceur.

Teyran Nature et Village

Comme chaque année TNV, avec l'aide des services techniques de la mairie, organise un ramassage de jouets au profit d'une association caritative.

Ce sera à l'entrée des arènes le vendredi 29 novembre de 13h45 à 17h15 et le samedi 30 novembre de 11h à 12h 15. Merci à la mairie qui met un camion à notre disposition pour ce ramassage et aux généreux donateurs qui, chaque année, nous permettent de remplir ce camion.

Teyran Bike 34

Une grande championne internationale à Teyran : Jeannie Longo
Course contre la montre de l'Aqueduc du dimanche 22 septembre 2013

Régis Rolland, assisté du bureau de TB-34, avait mobilisé pour la course contre la montre de l'Aqueduc près de 50 bénévoles. Cette compétition a connu une participation record tant au niveau de la quantité (136 concurrents inscrits en individuels ou par équipes de 2 ou 3) que de la qualité puisque l'élite du sud de la France était venue de l'Hérault, Isère, Bouches du Rhône, Vaucluse, Gard pour en découdre, face à un malin vent de N.O., sur le traditionnel circuit de 30 km autour de Teyran.

Grâce à l'opportunisme de Christian Fraysse, TB-34 a connu l'honneur et la grande joie d'accueillir notre immense championne nationale, Jeannie Longo, souriante, agréable, disponible mais oh combien efficace, détentrice d'un exceptionnel palmarès (multiple championne de France et du monde sur route et contre la montre, vainqueur du tour de France, du Texas, de Colombie, de Vendée, de la Drôme, etc.). Courant en duo, associée à Guillaume Novel, elle a réalisé le meilleur chrono : 38' 10" 92/100èmes à 47 Km/h de moyenne. Cette équipe a frôlé le record de l'épreuve tenu en individuel depuis 4 ans par Nicolas Bonnet. Notre valeureux sociétaire, champion régional, Diégo Soler, obtient la 3ème place au scratch à 42,800 Km/h (1er en catégorie vétérans).

Alain Sablos, président rayonnant et comblé, adresse ses vifs remerciements à l'ensemble des bénévoles, aux fidèles sponsors du club et à la municipalité de Teyran, la police municipale, les services techniques de la ville, la société Auto Control, la communauté de communes, les services préfectoraux et le conseil général (Hérault Sports et son dynamique animateur) pour leur soutien logistique et financier et vous donne rendez-vous pour l'année prochaine.

Radio-club de Teyran

QUI SONT LES RADIOAMATEURS ?

Comme nous l'avions évoqué précédemment, par une petite série d'articles nous allons essayer de démystifier le monde du radio amateurisme.

Le radio amateurisme ! C'est à la portée de tous !

L'émission d'amateur est une activité scientifique qui permet, à ceux qui la pratiquent, d'établir des liaisons hertziennes (radio) avec les radioamateurs du monde entier.

Elle permet d'acquérir des connaissances techniques dans les domaines de la radio, de l'électronique, de la géographie, de la météorologie et de développer des liens d'amitié entre amateurs de différents pays. Les radioamateurs sont des hommes ou des femmes, de « 7 à 77 ans », de toutes classes sociales, qui ont reçu l'autorisation officielle de communiquer par radio après avoir acquis les connaissances suffisantes. Leurs compétences sont contrôlées par un examen, à la portée de tous, qui est mis en place par l'organisme de tutelle à la suite de quoi un « indicatif » leur est attribué qui permet une identification précise.
Avec cet indicatif le radioamateur est reconnu mondialement en tant que radioamateur à part entière. A l'heure actuelle il y a environ 2 000 000 de radioamateurs dans le monde…..
La suite……une prochaine fois !

L'équipe du radio-club

Contact : Guy Gleizes 06 22 95 15 94
guygleizes@gmail.com

Bridge club de Teyran

Samedi et Dimanche 12 & 13 Octobre le Bridge club de Teyran a accueilli une compétition Languedoc Roussillon six équipes :
Marc MUS et ses coéquipiers,
Rokia POIZAT et ses coéquipiers,
Catherine V IVES et ses coéquipiers,
Eric GAUTRET et ses coéquipiers,
Philippe POIZAT et ses coéquipiers,
Jean Louis SINEGRE et ses coéquipiers,
ont été sélectionnées. Ces 6 équipes participeront à Aix en Provence à la Finale de zone qualificative pour la Finale Nationale à SAINT CLOUD fin décembre.

ASP Teyran

L'équipe Seniors a démarré ce début de championnat en fanfare.

Nous espérons tous que les résultats vont être positifs et nous comptons sur vous pour venir nous encourager le dimanche après-midi. Prochain match à domicile le dimanche 10 novembre à 15h.
Après une première expérience réussie, l'ASP Teyran accueille cette année deux équipes de foot à 7 le lundi soir. Une équipe encadrée par RÉ Sébastien et l'autre par Joannes Damien. Nous leur souhaitons une bonne saison et que les résultats soient au rendez-vous.

Association des philatélistes et collectionneurs

Un grand merci à tous ceux qui ont bien voulu se prêter à notre jeu de devinette lors de la journée des associations :
deviner les huit femmes célèbres qui ont prêté leurs traits à la nouvelle Marianne. Ceux qui n'auraient pas participé peuvent s'y essayer avec le document philatélique ci-joint ou par examen à la loupe des timbres mis en vente depuis la fin juillet.

La palme d'or teyrannaise revient à Jean-Louis, notre bibliothécaire, avec six réponses justes sur huit, la moyenne se situant plus près de trois que de quatre. À la suite des indices donnés – sept comédiennes françaises et une célébrité scandaleuse étrangère -, une seule personne cita la plus effrontée,

l'Ukrainienne du FEMEN.
Nous nous garderons de conclusions hâtives concernant ce palmarès, quelques rêveurs, dont je fais partie, s'étant payé le luxe d'un zéro.
Pas non plus de remarques quant au choix du nouveau président en exercice, traditionnellement chargé de proposer sa nouvelle Marianne, l'artiste n'ayant dévoilé sa méthode picturale qu'à l'issue du concours.
Les sept autres réponses figurent sur le cadre exposé dans notre bureau de poste, place de l'Europe, en compagnie des Marianne célèbres de la République.
Encore visibles aussi, quelques cadres sur le passage du Tour de France dans nos régions.

Prochaines réunions :
les jeudis 7 novembre et 18 décembre, 18-20h, Salle du Petit-Bois.

MJC Teyran

AGENDA MJC NOVEMBRE 2013

La MJC vous propose 3 Ateliers progressifs de comptabilité de 3h chacun pour vous initier et vous familiariser à la comptabilité ex :
Organisation comptable
-Notion et utilisation de compte
Le plan comptable Général
La partie double et bien d'autres points importants.
Pour tout public.
20€ la séance de 3h +7€ pour les non adhérents pour toutes infos Tel MJC 0467707080

LE CLUB IMAGE DE LA MJC VOUS INVITE À DÉCOUVRIR SUR LES MURS DE LA MJC SON EXPOSITION DE PHOTOS SUR LE THÈME « DES PAYSAGES » DU 15 OCTOBRE AU 30 NOVEMBRE 2013

VENDREDI 29 NOVEMBRE 20H30 À LA MJC ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA MJC

La Maison des Jeunes et de la Culture de Teyran a le plaisir de vous inviter à son assemblée générale.
Moment important de la vie de la MJC, l'assemblée générale est le lieu d'expression démocratique au sein duquel sont prises les décisions et se dessinent les lignes et orientations de l'association, un moment de rencontre avec les adhérents.
La porte est ouverte pour les personnes qui souhaiteraient rejoindre l'équipe de bénévoles « administrateurs » (membres du Conseil d'Administration).
L'implication volontaire permet de participer à la vie de l'association à différents niveaux : En participant aux instances dirigeantes à travers quelques réunions (environ 6-8 réunions par an) s'impliquer dans une commission ou en donnant un coup de main lors des différentes manifestations organisées.
Chacun fait en fonction de ses disponibilités.
Si vous voulez vivre pleinement la MJC et la découvrir de l'intérieur, avec toute la dimension humaine, conviviale et multiculturelle qu'elle représente, vous êtes les bienvenus!

N'hésitez pas à venir nous rencontrer à la MJC ou en assistant à notre assemblée générale

L'AG se terminera par un pot de l'amitié

SAMEDI 30 NOVEMBRE À LA SALLE DES FÊTES LA MJC DE TEYRAN VOUS PROPOSE LE RÉCITAL DE SONIA BESSA

Le 30 novembre 2013 Sonia Bessa présente son nouveau spectacle à Teyran.
La chanteuse franco brésilienne présente un show musical au carrefour de la musique brésilienne, de la chanson française et du jazz
Elle est accompagnée par Thierry Angenot au piano, Pierre Pagès à la batterie et aux percussions et Geoffroy Hueber à la basse et contrebasse. Le spectacle pourra être enrichi par des musiciens invités.

Infos réservations : contact@sonia-bessa.com 06 89 42 76 90 ou à la MJC tel /0467707080
Le site officiel de Sonia Bessa : http://www.sonia-bessa.com
Sonia Bessa sur Facebook : https://www.facebook.com/musiquesoniabessa

SEMI – MARATHON DE LA MJC

La 31ème édition…et toujours plus de participants, près de 1100 coureurs de tous âges cette année.
Cette grosse participation place Teyran en 6e position sur les 90 courses organisées dans l'Hérault, juste derrière les grosses cylindrées de Montpellier et La Grande Motte et les multi Trails de Pignan et le Festa Trail de la C.C. du Grand Pic St Loup.
La MJC remercie les nombreux et fidèles bénévoles sans qui cette manifestation sportive n'existerait pas et les sponsors qui nous soutiennent.
La Ville de Teyran par sa participation à la dotation de coupes et trophées, par le soutien dévoué de son Service Technique et du Pôle Jeunesse est un acteur important de cette manifestation.
Saluons aussi tous les riverains de nos courses qui ont décoré leur devant de porte de guirlandes et ballons fournis par la MJC. Seront-ils plus nombreux l'an prochain pour décorer ce circuit et faire ainsi le bonheur des coureurs en les encourageant au passage et créer cet accueil unique sur les courses.
Et Viva nos « ravitos du Terroir » aux caveaux du Massillan et du Château Montel ou les coureurs festifs dégustent en musique les crus et gourmandises locales.

Les meilleurs athlètes régionaux du moment étaient à Teyran pour se mesurer à ce circuit redouté et améliorer leur performance, côtoyer la foule des coureurs autour du ravitaillement d'arrivée, véritable « guinguette chaleureuse» où chacun raconte son exploit ou misère du jour aux copines et copains ; Ambiance conviviale sur fond de musique enlevée d'une fanfare généreuse.
Le Semi a été couru cette année en 1h 11mn 16s (Geoffroy Sarran) et le 8,4 Km en 27 mn 56s (Daniel Rouquet). Tous les résultats des courses sont sur le site de la MJC (www.mjcteyran.fr)

Nous avons vécu la 31e édition et que vienne la 32e et ses surprises avec tous ceux qui se joindront à notre Grande Equipe.
La MJC vous remercie tous, à l'an prochain le 21 SEPTEMBRE 2014.

1ER TEYRANNAIS DU 21 KMS ET DU 8 KMS.
Mr ESTEBAN Geoffrey en chemise blanche (21 km)
Mr ROLLAND Olivier en chemise noire (8 km)
Nouveaux teyrannais déjà très impliqués dans notre village

Biscan PAS

ACTIVITÉS GÉNÉRALES DE NOVEMBRE 2013

- Jeux tous les mardis et jeudis à 14h.
- Tarot tous les lundis à 14h.
- Couture tous les mercredis 14h.
- Jeudi 7 Novembre 14h, concours de Belote
- Jeudi 28 Novembre 14h, loto mensuel

INFORMATIONS DIVERSES

- Le repas de fin d'année aura lieu le 30 novembre à la salle du Peyrou (inscription avant le 20 novembre).
- Sortie au Perthus annulée.

VOYAGE EN HAUTE SAVOIE

Nous garderons un excellent souvenir de notre séjour en Haute Savoie. !!!
Notre chauffeur MICHEL nous a véhiculé dans de très bonnes conditions dans un car très confortable.
L'hôtelier JOEL, qui était aussi notre guide au quotidien, avec son humour mi-normand mi-savoyard, nous a régalé, tant par ses connaissances des lieux que sur son rôle d'animateur, en particulier durant les soirées « très distrayantes ». N'oublions pas notre équipe de luxe « LYDIA, MARITE, YVONNE, JEAN CLAUDE, ROGER » qui pendant tout le séjour ont créé une ambiance très chaleureuse.
Que dire des sites visités, où le beau temps était de la partie, excepté le dimanche où nous avons eu beaucoup de pluie. Nous avons pu quand même voir la mer de glace, une pure merveille de la nature mais

pour y accéder, il faut tout de même gravir 420 marches. Les autres sites : la chaine des ARAVIS, la cascade du ROUGET et son cirque du FER à CHEVAL nous ont enchantés
Une grande émotion lors de la visite du musée du plateau des GLIERES où un film nous a été présenté relatant le courage de la résistance française lors de la dernière guerre mondiale.
Le village d'YVOIRE situé sur le bord du lac LEMAN nous a conquis pour ses constructions anciennes et ses façades joliment fleuries.
Enfin le jour du départ « la cerise sur le gâteau », une dégustation de reblochon dans une ferme d'alpage accompagnée d'un petit vin blanc très fruité. Retour à l'hôtel pour notre dernier repas du séjour, hélas trop court de l'avis de tous. Un grand bravo aux organisateurs du Club.

Paroisse

MESSES DOMINICALES

ASSAS à partir du Samedi 2 NOVEMBRE 2013 – messe à 18h.
TEYRAN pas de changement - messe à 10h30

MESSES EN SEMAINE

Le MERCREDI - messe à TEYRAN à 9h.
Le VENDREDI - chapelet à TEYRAN à 16 h - messe à la Résidence d'Aubeterre à 17h30

TOUSSAINT

Vendredi 1er NOVEMBRE
Messe à GUZARGUES à 9h30
à TEYRAN à 10h30
Samedi 2 NOVEMBRE - Messe du Dimanche + messe des Morts à ASSAS à 18h.

11 NOVEMBRE

Messe du Souvenir :
ASSAS à 10h30
TEYRAN à 10h30

DATES POUR LES PROCHAINES RÉUNIONS

SAINT-LUC

JEUDI 21 NOVEMBRE à 15h et 20h30

ACTES DES APÔTRES DE ST-LUC

JEUDI 5 ET 19 DÉCEMBRE

PÈLERINAGE

Un pèlerinage en TERRE SAINTE est prévu au printemps 2014.
Pensez-y financièrement et spirituellement.

MARIAGES

Pour les mariages de 2014 s'inscrire au plus tôt et avant le 31/12/2013.

CATÉCHÈSE / PRIMAIRE ET ÉVEIL À LA FOI

Il est toujours temps d'inscrire ses enfants auprès des catéchistes, le Mercredi matin à partir de 9h30 au presbytère.

PERMANENCES

Au presbytère, le Mercredi et le Samedi matin jusqu'à 10h30

Les diablotins

Depuis fin août, les diablotins ont repris le chemin de la crèche. Après une période d'adaptation, chacun, petit ou grand, a pris (ou repris) ses habitudes au sein de la structure.

Les journées sont rythmées par diverses activités qui occupent nos bambins avec toujours autant de plaisir : pâte à modeler, motricité en extérieur par de belles journées ensoleillées, découverte de la musique avec Franck...

Depuis le mois d'octobre, une nouvelle structure de jeux, financée par la dernière kermesse et les Diablo'puces, est venue agrémenter la cour extérieure de la crèche. Les enfants, au gré de leurs jeux et de leur imagination, escaladent cette dernière, crapahutent d'un îlot à l'autre, glissent sur l'un des deux toboggans... Nos diablotins profitent au maximum des derniers beaux jours de cet automne pour s'inventer de belles aventures sur leur nouvelle aire de jeux !

Tambourin Club de Teyran

UNE NOUVELLE SAISON EN SALLE QUI DÉMARRE

A peine le championnat extérieur terminé, qu'une nouvelle saison en salle démarre. Cette année, plusieurs recrues sont venues compléter nos effectifs qui s'étoffent de plus en plus.
Le Tambourin Club de Teyran a ainsi engagé une équipe féminine et trois équipes masculines dont une composée des nouveaux venus en catégorie C, une équipe en B et une équipe en A composée de jeunes majeurs. Les résultats sont, pour ce début de championnat, très encourageants. L'équipe C n'a pas encore démarré. L'équipe A a gagné les deux matchs joués et l'équipe B a fait un match nul à l'extérieur et a perdu contre l'équipe de Paulhan une équipe de très haut niveau. L'équipe féminine est allée gagner son premier match contre l'équipe de Grabels, après un match long et serré.

CALENDRIER DES MATCHS DU MOIS DE NOVEMBRE

- Samedi 2 novembre à 10h30 Teyran reçoit Paulhan (C)
- Jeudi 7 novembre à 20h30 Teyran reçoit Poussan 1 (féminines)
- Samedi 9 novembre à 10h30 Teyran reçoit Paulhan 2 (C)
- Samedi 23 novembre à 10h30 Teyran reçoit Bessan (C)
- Jeudi 28 novembre à 20h30 Teyran reçoit Montarnaud (B)
- Jeudi 5 décembre à 20h30 Teyran reçoit Grabels (féminines)

Volley-ball

LES CHAMPIONNATS

Le Club de Volley du Canton a engagé ses équipes dans les championnats de la Fédération Française de Volley-Ball :

Chez les jeunes, les cadettes vont essayer de faire aussi bien que leurs aînées des années précédentes. Les autres équipes, filles et garçons de 8 à 15 ans, se perfectionnent encore avant les compétitions et seront engagées en décembre.

Chez les adultes trois équipes féminines teyrannaises (notre photo) jouant le lundi soir, avec début le 4 novembre, deux équipes masculines castriotes en jeu par 4 et deux équipes mixtes teyrannaises jouant par 6 le mardi soir. Dans plusieurs catégories nos équipes évolueront dans le même niveau, ce qui promet des affrontements épiques qui se concluront un verre et une fourchette à la main.

Précisions sur les places disponibles, les équipes et leur niveau au 06 89 85 87 18.

Les dames en championnat par équipes de 4

Centre de loisirs de Teyran

Tél. : 06 11 83 01 37
maisondesenfantsteyran@yahoo.fr

Un record de fréquentation a été atteint au Centre de Loisirs de Teyran lors des vacances de la Toussaint.

Le Centre serait il victime de son image auprès des parents et des enfants ????
Non, bien sûr, et cela, grâce à une gestion rigoureuse, prévoyante, donc efficace, tous ces enfants sont accueillis dans les meilleures conditions en toute sécurité et avec une application stricte de la réglementation. Encore un bilan très positif de ces dernières vacances.
Même si certains jours, des inscriptions faites au dernier moment, aucun enfant n'a été refusé.
Pour éviter les désagréments que pourrait engendrer ce genre de situation à compter DE JANVIER 2014, les inscriptions devront se faire au plus tard le MERCREDI qui précède les vacances.

Pour nous contacter 3 possibilités :
Le téléphone : 06 11 83 01 37
E-mail maisondesenfantsteyran@yahoo.fr
Permanence : Mardi de 9h à 12h00
Mercredi de 10h à 17h

PROGRAMME DU CENTRE DE LOISIRS

MERCREDI NOVEMBRE 2013 **06 11 83 01 37**	NOUNOURS	SNOOPYS	MICKEYS MOUSSE	MICKEYS	DONALDS	DINGOS	SUPERS DINGOS
MERCREDI 6	JE FABRIQUE MON BOUGEOIR CHASSE AU TRESOR		ATELIER CUISINE LES PETITS SABLES JEUX EN FORET		MA CARTE DE VŒUX 1 AUTOMNE CONTRE HIVER		
MERCREDI 13	LES CHEFS CUISTOS ON JOUE DEHORS		THEATRE D'OMBRE SPECTACLE POUR LES COPAINS		MA CARTE DE VŒUX 2 EN ATTENDANT NOEL		
MERCREDI 20	MA LETTRE AU PÈRE NOEL CONTE DE NOEL		MON CALENDRIER DE L'AVANT CHASSE AU TRESOR		FABRICATION DE PHOTOPHORE A L'AIDE LE PÈRE NOEL A DISPARU / RALLYE		
MERCREDI 27	BONHOMME DE NEIGE DANSE DE NOEL		MON CALENDRIER DE L'AVANT JEUX SPORTIFS		LA COURONNE DES LUTINS RENNE LUTIN BONHOMME DE NEIGE		
MERCREDI DECEMBRE 2013 **06 11 83 01 37**	NOUNOURS	SNOOPYS	MICKEYS MOUSSE	MICKEYS	DONALDS	DINGOS	SUPERS DINGOS
MERCREDI 4	MA BOULE DE NOEL APPORTER PHOTO D'IDENTITE LE PÈRE NOEL A DIT		CARTES DE VŒUX LA CHASSE AU LUTIN		FABRIQUE TON SAPIN RODOLPHE LE RENNE DU PÈRE NONO		
MERCREDI 11	JE DECORE LE SAPIN 1 2 3 NOEL		MON SAPIN LA COURSE AUX JOUETS		LE TOP CHEF DE NOEL A LA RECHERCHE DES CADEAUX DISPARUS		
MERCREDI 18	GRANDE JOURNEE DE NOEL GOUTER ET VISITE IMPREVUE		GRANDE JOURNEE DE NOEL GOUTER ET VISITE IMPREVUE		GRANDE JOURNEE DE NOEL GOUTER ET VISITE IMPREVUE		
INFOS	POUR LES VACANCES DE NOEL LE CENTRE SERA OUVERT LES 23 ET 24 DECEMBRE ET LES 2 ET 3 JANVIER RESERVATION SOUHAITÉE						

Théâtre krypton bleu

Après un an et demi de préparation, le théâtre du Krypton Bleu présentera son nouveau spectacle :

LE REPAS DES FAUVES

de Vahé Katcha d'après l'adaptation de Julien SIBRE

Le Samedi 23 Novembre à 20 h 30, Salle des Fêtes – TEYRAN
Sept amis se retrouvent pour fêter un anniversaire. Nous sommes à Paris, en 1942. Entre petites combines et marché noir la maîtresse de maison a préparé un véritable festin. La fête bat son plein, entre anecdotes, évocation de souvenirs d'enfance, lorsque deux coups de feu claquent...

Un régal de cruauté et d'humour noir, une pièce au suspense écrasant, couronnée de trois Molières.

krypton.bleu@free.fr

Handball Club de Teyran

Magie de la COUPE

Quand on a goûté aux joies de la coupe, on ne peut plus s'en passer. Pour l'équipe première du handball club de Teyran le souvenir du parcours exceptionnel de la saison passée reste dans toutes les mémoires avec une forte envie de « revenez-y ». Ni les joueurs, ni leurs nombreux supporters n'ont oublié les victoires contre Bonifacio et Miramas à Salon de Provence ; encore moins la large victoire sur Annecy à Frontignan suivi de la cruelle défaite d'un petit but, en demi-finale, face au futur vainqueur Belleville-Beaujolais. Alors cette année la pré-nationale repart au combat, motivée comme jamais.

Et nos jeunes ne veulent pas être en reste. Nos deux équipes de moins de 18, en entente avec Jacou, comptent bien soulever encore une ou deux coupes à la fin de la saison, comme ils l'ont fait l'année dernière. Au vu de leurs premiers matchs de championnat on peut être optimiste devant la qualité de leur jeu collectif et l'engagement personnel de chacun.
Nul doute que nous serons nombreux à soutenir nos équipes lors des prochains tours pour connaître à nouveau cette « ivresse particulière » qui émane de la magie des tours de coupe.

Équipe -18 ans Teyran entente Jacou

LES PROCHAINS MATCHS AU GYMNASE JP BEUZON

- **le 02/11** à 18H30 – Teyran Région Honneur reçoit BÉZIERS
- **le 02/11** à 21H00 – Teyran PNM reçoit CLERMONT L'Hérault
- **le 09/11** à 16H30 – Teyran-Jacc moins de 18 région reçoit MHB (montpellier)
- **le 09/11** à 18H30 – Teyran Région Honneur reçoit THUIR (66)
- **le 09/11** à 21H 00 – Teyran PNM reçoit ARGELES (66)
- **le 23/11** à 16H00 – Teyran -Jacc moins 18 région reçoit CLERMONT L'Hérault
- **le 23/11** à 18H30 – Teyran Région Honneur reçoit CASTELNAUDARY (11)
- **le 23/11** à 21H00 – Teyran PNM reçoit CARCASSONNE (11)

Diane Teyrannaise

1- Mr Laurent PUGINIER, Garde agréé et assermenté, est le nouveau « Garde-Chasse Particulier» commissionné par la Diane Teyrannaise.

2- Pour la chasse au Grand Gibier (sanglier et chevreuil), les dates des prochaines battues (le Dimanche), sont les suivantes : 24 Novembre, 15 Décembre 2013,19 et 26 Janvier 2014.

3- Il est par ailleurs rappelé à tous chasseurs de respecter les clôtures des propriétaires de terrains sur lesquels sont parqués des animaux (chevaux ou moutons) et d'éviter toute détérioration portant atteinte à ces biens. Prière de bien vouloir utiliser le cas échéant, les palettes d'aide au franchissement disposées à cet effet.

4- Les Membres de la « DIANE TEYRANNAISE » vous convient le **Dimanche 24 Novembre 2013 à 16h30, à la salle des Fêtes de TEYRAN, au Loto des Chasseurs.** Venez-y nombreux avec tous vos amis.

L'amicale des Teyrannais d'Aujourd'hui et de Demain

COMMUNIQUÉ DE L'AMICALE DES TEYRANNAIS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

Samedi 28 septembre, après-midi, MÉTÉO FRANCE, a informé les pouvoirs publics que les départements de l'Hérault et du Gard étaient placés en vigilance orange. Nous avons donc été avisés par téléphone de cet état de fait. Le bureau de l'Amicale a donc décidé après maintes réflexions d'annuler la « Journée de l'Artisanat » qu'elle organisait.

Nous avons contacté tous les exposants ainsi que les personnes ayant retenu leur repas afin de les informer de cette décision. Nous tenons à exprimer tous nos regrets et à présenter nos excuses à tous les exposants qui n'ont pu présenter leur travail ainsi qu'aux personnes qui se sont déplacées inutilement, mais croyez le bien ce n'est pas de gaieté de cœur que nous en sommes arrivés là.

MERCI pour votre compréhension

L'AMICALE DES TEYRANNAIS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN VOUS PROPOSE LE DIMANCHE 1ER DÉCEMBRE VISITE DE NÎMES ROMAINE

Départ de Teyran à 8 h 30 du parking de l'avenue de Castries angle rue truc des mazes

LES ARÈNES

Toutes nos visites se feront avec un guide conférencier.
Visite de l'Amphithéâtre romain datant du 1er siècle de notre ère, le mieux conservé du monde romain.
133 m de long ; 101 m de large ; 21 m de haut sur 2 niveaux.

12 h 30 : déjeuner en centre ville de Nîmes

Passage par le centre historique aux nombreuses places et hôtels particuliers qui font la richesse de la cité nîmoise

LA MAISON CARRÉE

Principal temple de la ville gallo-romaine dédié au fils et petit-fils de l'empereur Auguste.
Un film en 3D de 20 mn fait revivre Nîmes de l'époque romaine à nos jours.

LA TOUR MAGNE est un édifice préromain transformé à l'époque d'AUGUSTE

Haute de 18 m à la fin IIIè siècle av.JC, puis de 36 m de haut à l'époque romaine, elle ne mesure plus aujourd'hui que 32,50 m.
elle domine les **JARDINS DE LA FONTAINE** sur le mont Cavalier réalisés en 1745 sous Louis XV.

PRIX DE LA JOURNÉE : 59 € ADHÉRENT ET 64€ NON ADHÉRENT

BULLETIN À RETOURNER

Nombre de personnes ..... X ..... € = ... €

Chèque à l'ordre de l'amicale des Teyrannais d'Aujourd'hui et de Demain à adresser à :

Mme Lagarde Andrée, 19 rue truc des mazes à Teyran - Tél. : 04.67.70.49.62 ou

Mme Quintin Monique 369 rue de malerives Teyran - Tél. : 04.67.70.72.76

Boule joyeuse teyrannaise

Le Marathon de la pétanque a remporté un beau succès malgré le ciel menaçant.

Organisé depuis plus de dix ans sur notre boulodrome, il représente un grand moment de convivialité et d'amitié. Outre les joueurs de Teyran inscrits, la Boule joyeuse invite plusieurs équipes de clubs voisins : Clapiers, Saussines, Montferrier, Saint-Gély-du-Fesc, Le Triadou, Lunel-Viel… Trente-deux triplettes ont été retenues.

De 9 heures à 17 heures, toutes les équipes font sept parties. Au terme de cette sélection, les quatre équipes ayant le plus de points participent aux demi-finales.

Pour l'édition 2013, deux équipes de Teyran ont atteint ce stade. L'équipe de Fred Fontugne, David Cuello et Kévin Constanty a échoué à ce niveau contre les joueurs du Triadou. Quant à la deuxième équipe locale (François Fourment, Rémy Lacomba et Philippe Secondy), elle a remporté, sous la pluie, le match contre des pétanqueurs du club de Saint-Gély-du-Fesc avant de s'incliner en finale contre la brillante équipe du Triadou conduite par le très chevronné Jean-Luc Salze.

Une telle manifestation mobilisant une centaine de joueurs nécessite une lourde organisation. Il faut remercier les sponsors qui ont permis à chacun des joueurs de repartir avec des lots. En premier lieu, la Boule Joyeuse remercie Olivier Constanty qui a offert des bouchons de pétanque à tous les participants. Flore, fleuriste à Teyran, a également offert les bouquets de fleurs à toutes les féminines. L'institut de beauté situé au centre commercial a également contribué aux cadeaux. N'oublions pas également Le Pascalou, pizzeria dans le centre du village, ainsi qu'Hérault sport pour les tee-shirts, les casquettes…

Les coupes ont été offertes par la municipalité. Enfin, la Boule joyeuse a aussi participé aux cadeaux (bons d'achats, bouteilles de vin…).

Un grand merci doit être aussi donné aux nombreux bénévoles mobilisés pour la réussite de cette journée qui ont géré les graphiques, la buvette, les repas « très chauds » à midi et le buffet froid proposé lors du dîner. Les 120 convives présents ont apprécié les plats proposés dans une ambiance très festive.

Les finalistes du Marathon 2013 : Rémy Lacomba, Philippe Secondy et François Fourment (Boule joyeuse) avec le président Didier Bergia à côté de Jean-Luc Salze et ses équipiers (Le Triadou).

agenda

11 NOVEMBRE
Cérémonie du 11 novembre
Lieu : Eglise et monument aux morts
Organisateur : Municipalité, à partir de 10h30

11 NOVEMBRE
Grand tournoi de bridge
Lieu : Salle des fêtes
Organisateur : Bridge club Teyran, à partir de 10h

12 NOVEMBRE - 20 DÉCEMBRE
Expo photo « Passeport pour la Chine » Gilles MORATON
Lieu et organisateur : Médiathèque

13 NOVEMBRE
Aux livres les petits « La Chine »
Lieu et organisateur : Médiathèque, 10h-10h45

14 NOVEMBRE
Cinéma «Quand le Japon s'ouvrit au monde »
Lieu et organisateur : Médiathèque, 20h30

15 NOVEMBRE
Lecture Publique à voix haute
Lieu et organisateur : Médiathèque, 20h30

16 NOVEMBRE
Représentation théâtrale
Lieu : Salle des fêtes
Organisateur : Com. culture, 20h

16 ET 17 NOVEMBRE
Teyrannaise des arts
Lieu : gymnase
Organisateur : Commission culture

16 ET 17 NOVEMBRE
Expo/vente en faveur du TÉLÉTHON : créations texti
Lieu : Salle du Peyrou
Organisateur : Un point c'est tout

22 NOVEMBRE
Café littéraire Chine avec l'écrivain Gilles MORATON
Lieu et organisateur : Médiathèque, 20h

23 NOVEMBRE
Opération « range ta chambre »
Lieu : Place de l'Europe avec le marché des saisons
Organisateur : Com. commerce

Aux livres les petits « La Chine »
Lieu et organisateur : Médiathèque, 10h-10h45

Soirée théâtrale « Repas des Fauves »
Lieu : Salle des fêtes
Organisateur : Krypton bleu, 20h30

24 NOVEMBRE
Loto des chasseurs
Lieu : Salle des fêtes
Organisateur : Diane Teyrannaise, 16h30

28 NOVEMBRE
Cinéma «L'empire des sons »
Lieu et organisateur : Médiathèque, 20h30

29 NOVEMBRE
Ramassage jouets
Lieu : Arènes
Organisateur : TNV, 13h45-17h15

30 NOVEMBRE
Atelier Unité du Sommeil, 10h-12h30

Conférence du Professeur BILLIARD
Lieu et organisateur : Médiathèque, 14h30

Performance Arts mêlés « Lux Fuit »
Lieu et organisateur : Médiathèque, 20h30

Ramassage jouets
Lieu : Arènes
Organisateur : TNV, 11h-12h

Récital de Sonia BESSA
Lieu : Salle des fêtes
Organisateur : MJC

1ER DÉCEMBRE
Loto
Lieu : Salle des fêtes
Organisateur : les jonquieres, jardins partagés, 17h

4 DÉCEMBRE
Spectacle « La Planète aux bonbons » Brice le magicien
Lieu et organisateur : Médiathèque, 17h30

rappel

MAIRIE
04 67 16 19 19
POLICE MUNICIPALE
06 68 21 82 13
ASSAINISSEMENT VÉOLIA CGE
0 811 900 500
EAU DISTRIBUTION VÉOLIA RUAS
0 811 900 500
DÉPANNAGE ÉCLAIRAGE PUBLIC
0 800 39 18 48
E.D.F DÉPANNAGE Nº VERT
0 810 333 034
G.D.F Nº VERT
0 810 43 30 34
COLLECTE DES DÉCHETS CCPSL
04 67 55 33 12

horaires

d'ouvertures de la mairie
LUNDI AU VENDREDI
8h00 à 12h00
13h30 à 17h30
SAMEDI
permanence
de 10h00 à 12h00

déchetterie

(Route de Prades CD45)
VENDREDI ET SAMEDI
9h00 à 12h00
14h00 à 18h00
DIMANCHE
9h00 à 12h00

urgences

MÉDECIN ET PHARMACIE
de garde la nuit, le week-end et jours fériés
COMPOSER LE 15
Pour connaître
LA PHARMACIE DE GARDE
veuillez composer le 3237
SOS VÉTÉRINAIRE
04 67 45 46 84

Articles pour le Journal de Teyran

journal.teyran@ville-teyran.fr

Les personnes ou les associations teyrannaises qui désirent faire paraître des articles dans le Journal de Teyran du mois de **NOVEMBRE 2013**, doivent les déposer en Mairie ou par courriel avant le **13/11/2013 - 14h00**. La prochaine distribution est prévue à partir du 30/11/2013.

Bulletin municipal d'information
Directeur de la publication : l'Adjointe à la Communication : Béatrice Cros
2000 exemplaires - Dépôt légal N° ISSN 1245-138X
Éditeur : BODEVA Communication - Tél. : 04 67 15 13 90